

DELIBERATION N° DE_040225_4
DU CONSEIL MUNICIPAL**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT****23 (CREUSE)**De la commune **SAINTE-SILVAIN-BELLEGARDE****Nombre de conseillers**Séance du **04 février 2025**

Membres	09
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaients présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Alexandre BOURDERY, M. Frédéric DUPLÉIX.

Pouvoirs :

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 29 janvier 2025

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

DECI - Demande de subvention départementale
Boost'Comm'Une

Vu la délibération DE_290324_10 du 29 mars 2024,

Considérant que la finalisation du montant de la première tranche du plan pluriannuel communal et de la part des dépenses ouvrant droit à une subvention Boost'commune du département (travaux hors fournitures) nécessite de modifier en conséquence la demande de subvention approuvée par le Conseil lors de sa réunion du 29 mars 2024, selon la réponse attendue des services du département sur la base calcul à retenir (prestations de travaux seules ou incluant aussi les fournitures).

Considérant que suivant la réponse qui sera donnée par le Département, la demande de subvention déjà transmise devra ou non être modifiée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

De mandater le Maire pour ajuster en conséquence la demande de subvention, s'il y a lieu.

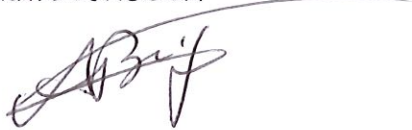
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de réajustement, s'il y a lieu, de la demande de subvention départementale Boost' Comm'Une pour la tranche 2024 du plan de Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
DECI	94 600,00 €	
Fonds vert - 41,00 %		38 690.00 €
Boost' Comm'une - 13.80 %		13 080.00 €
Autofinancement - 45.20 %		42 830.00 €
	94 600.00 €	94 600.00 €

- **DONNE** mandat au Maire pour effectuer toutes opération à cet ajustement, s'il y a lieu.

Le Maire,
Alain BUJADOUX



Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND

